



<http://www.udb-bzh.net/>

Communiqué de presse

le 23 janvier 2009

**Après avoir été apostrophée par l' UDB, la poste se met au breton :
Mme Blanchecotte souhaite "bloavez mat" à Mona Bras et rassure sur le respect du breton.**

Ces derniers jours, de nombreuses voix se sont élevées en Bretagne pour réagir aux déclarations d'un responsable de La Poste qui recommandait aux communes d'utiliser des noms de lieux en français plutôt qu'en breton afin de faciliter le tri du service postal. L'Union démocratique bretonne et ses élus se sont exprimés très tôt sur le sujet et ont pris des initiatives tant auprès du président du Conseil régional, en tant qu'autorité garante du respect de l'identité bretonne, que de La Poste elle-même.

Ainsi, Mona Bras, porte parole de l'UDB et conseillère régionale, profitant de la venue à Saint-Brieuc de M. Jean-Paul Bailly, président de la Poste, a été reçue à sa demande par Mme Blanchecotte, directrice de Cabinet de M. Bailly. Celle-ci lui a assuré que les propos rapportés dans les médias ne représentaient pas la position de la Poste. Lors de son entrevue, Mona Bras a proposé à M. Jeanin, délégué régional du groupe, de le mettre en contact avec les service d'Ofis ar Brezhoneg (Office de la langue bretonne) afin de développer une signalétique bilingue dans les agences bretonnes de la Poste.

En effet, les premiers éléments de réponse apportés par M. Bailly à Mona Bras disent que « la Poste est soucieuse de concilier performance économique, satisfaction de ses clients et respect des valeurs de la République, de sa diversité linguistique et culturelle... »

Par ailleurs, dans un courrier répondant à la lettre que lui avait adressée M. Le Drian, président du Conseil régional de Bretagne, M. Bailly assure lui aussi que « *en aucune façon la Poste ne privilégie le français pour le libellé des adresses* ». Il annonce que les logiciels de l'entreprise seront même améliorés pour mieux prendre en compte la toponymie en langue bretonne.

Qu'on se le dise : nous pouvons continuer à envoyer nos lettres avec l'adresse en breton, et nos élus pourront toujours préserver notre patrimoine et nos noms de lieux. Mieux encore: le breton peut être retenu aussi bien que le français pour la dénomination des nouvelles rues ou espaces publics.

Cet épisode nous enseigne que l'identité bretonne ne s'use que si l'on ne s'en sert pas et qu'il y a toujours un avenir pour les cultures et les peuples qui s'assument.

**Pour l'Union démocratique bretonne,
Herri Gourmelen, porte parole adjoint.**

Voir aussi la vidéo :

http://www.dailymotion.com/inbox/thread/3301896#message_6238223